BULLETIN MUNICIPAL

Kannadig -kumun

SAINTE-HÉLÈNE-SUR-MER

Santez-Elen

N°5

Eté | Hañv

2021

SOMMAIRE

1 **Édito** Pennad-stur
Le mot du Maire - Les Nocturnes de la Ria - Infos pratiques

2 **Infos utiles** Keleier talvoudus
Bibliothèque municipale - Bruits de voisinage - Bus des plages - Les escargots de la Ria

3 **Vie municipale** Buhez-kêr
École Georges Morin : choix du constructeur - Mobilités

4-5 **Travaux - Environnement** Labourioù - Endro
Éco gestes de l'été - S.M.R.E. - Voirie - Autorisations d'urbanisme

6 **Santé - Solidarité** Yec'hed - Kengred
Entraîner sa mémoire - Mutuelle communale - Plan canicule

7 **Jeunesse** Yaouankiz
Dispositif Argent de poche - Demandez le programme - A.L.S.H. - Maison des jeunes - École Saint-Joseph

8 **Culture et vie associative** Sevenadur ha buhez-kevredigezh
Festoù - Forum des associations - Retour sur la Redadeg 2021
Club de l'Avenir Sainte-Hélène

9 **Tribune** Komzoù dieub
Groupe majoritaire - Groupe minoritaire - État civil

10 **Agenda** Deiziataer

SCANNEZ CE QR CODE :
Page facebook de la mairie de Sainte-Hélène-sur-Mer

Directeur de publication : Jean-Yves CROGUENNEC
Rédaction : équipe municipale
Photographies : Sébastien BOUVIER, Jean-Jacques BRETON, Chloé CORDELIER, Bruno PERREL, Christèle PERREL, Jean-Marc PICHON, Yann RAOUL
Création graphique : Gaëlle MAISONNEUVE
Impression : IRIS IMPRIM
Imprimé sur papier certifié P.E.F.C.
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées / pefc-france.org
Dépôt légal : 06042021

Des spectateurs dans les stades de l'Euro de football, au bord des routes du Tour de France, les terrasses des bars et restaurants remplies, le monde de la culture qui s'anime, enfin retrouvons-nous un semblant de vie normale.

Enfin pouvons-nous respirer sans masque à l'extérieur, ce masque si utile mais si oppressant et qu'il nous faut garder à portée de main. Enfin pouvons-nous prévoir des manifestations festives et conviviales.

Certes, la Fête de l'huître n'aura pas lieu. Il était impossible d'organiser un tel événement devant tant d'incertitudes liées au contexte sanitaire. Le Troc et Puces des chasseurs se tiendra bien le dimanche 8 août prochain. Un marché nocturne avec scènes musicales et espace restauration occupera le centre-bourg chaque lundi de juillet et août. Comme l'année dernière, de nombreuses activités seront proposées aux jeunes.

Bien entendu, ces manifestations se tiendront dans le strict respect des règles sanitaires.

Soyons optimistes mais restons prudents, la pandémie n'est pas terminée. L'été s'annonce beau, faisons en sorte que l'automne le soit aussi. Bonnes vacances à toutes et à tous.

Jean-Yves CROGUENNEC, Maire de SAINTE-HÉLÈNE-SUR-MER

Le marché **Les Nocturnes de la Ria,** organisé conjointement par la Municipalité et l'association Festoù, accueillera près d'une trentaine d'exposants dans le centre-bourg les lundis du 5 juillet au 23 août de 18h à 22h. Il sera animé chaque soir par une scène musicale (programmation en dernière page). Un arrêté de circulation a été publié afin de garantir la sécurité de tous. Le stationnement sera interdit dans le bourg de 15h à 23h30. Pensez à prendre vos dispositions ! Nous vous attendons nombreux pour cette 1ère édition.

Incivilités...

La violence verbale dont sont trop souvent victimes les agents d'accueil, le personnel de cantine, les agents des services techniques et certains élus nous inquiète. Une salle non disponible, un permis refusé, un conflit de voisinage, rien qui ne puisse justifier l'irrespect. Tout nouveau débordement fera dorénavant l'objet d'un signalement auprès des services de gendarmerie.

INFOS PRATIQUES

La mairie de SAINTE-HÉLÈNE-SUR-MER vous accueille :

> Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 > Le samedi : de 9h à 12h

> Permanence téléphonique les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h

Rencontrer les élus (sur rendez-vous) :

> **Le maire :** Jean-Yves CROGUENNEC

> **Les adjoints :** Christèle PERREL - affaires scolaires, périscolaires, enfance et jeunesse
Yann RAOUL - affaires générales, vie culturelle, associative et communication
Gladys LE SAUSSE - solidarités, entraide et action sociale
Sébastien BOUVIER - travaux, urbanisme et environnement

Contact : https://saintehelenesurmer.bzh - mairie@saintehelenesurmer.bzh

Bibliothèque municipale

Notre sélection parmi les nouveautés :

Arbre de l'oubli
Nancy HOUSTON
éd. Actes Sud

Chanson bretonne
J.M.G. LE CLÉZIO
éd. Gallimard

Suzuran
Aki SHIMAZAKI
éd. Actes Sud

Le dernier enfant
Philippe BESSON
éd. Julliard

Un long voyage
Claire DUVIVIER
éd. Aux Forges du Vulcain

La bibliothèque rouvre ses portes le 17 août. Les mercredis et samedis de 10h à 12h, les vendredis de 17h30 à 19h.
L'abonnement est de 10€ à l'année. Gratuit pour les demandeurs d'emploi.

Bruits de voisinage...

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités *(Cf. article 21, arrêté préfectoral du 10 juillet 2014 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage)*. Nous vous rappelons que les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés que du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. **Merci de respecter la réglementation**, trop de plaintes arrivent en mairie.

Tenir son chien en laisse : une obligation légale

La divagation est définie par le Code rural et s'applique à tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde et protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de sa voix ou éloigné de lui de plus de cent mètres. Par conséquent, un chien ne devrait être détaché dans un lieu public que s'il a un rappel impeccable et qu'il est parfaitement sociable avec les humains et les animaux.

Bus des plages

Du 1er juillet au 31 août, la C.C.B.B.O. met en place son service de transport en commun à destination des plages de son territoire. Cette année un **nouveau service** voit le jour : une navette à partir de la place Kilkee va permettre de desservir la plage de Linès à Plouhinec et de se rendre à Gâvres jusqu'à l'embarcadère pour le bateau bus à destination de Port-Louis (Locmalo). Ce service de transport en commun est **ouvert à tous :** jeunes et moins jeunes, familles, vacanciers... Le Bus des Plages est à **1 € le trajet.** La navette Kilkee – Linès / Gâvres est quant à elle **gratuite.**

> **Horaires disponibles en mairie et sur le site : www.saintehelenesurmer.bzh**

NOUVEAU / NEVEZ

Les Escargots de la Ria

Mélissa LE LU est héliciculture. Elle a créé son entreprise d'élevage d'escargots à Kerthomas. L'exploitation accueille 100 000 mollusques gastéropodes terrestres. Les premières ventes s'effectueront dès la fin de l'année pour aviver vos papilles sur les marchés de producteurs et aussi sur commande.

> **Plus d'informations sur la page Facebook @lesescargotsdelaria ou par mail : lesescargotsdelaria@outlook.fr**

Construction d'un bâtiment modulaire à usage scolaire et restauration

La commission d'appel d'offres (procédure adaptée) s'est réunie le lundi 03 mai 2021. Quatre candidats avaient déposé une offre. Les dossiers reprenaient globalement toutes les fonctionnalités établies dans le cahier des charges en concertation avec le corps enseignant. Le choix s'est porté sur l'entreprise MADERA de La-Roche-Sur-Yon. Cette dernière proposait l'offre la plus avantageuse au regard des critères énoncés dans le règlement de la consultation. La commission d'appel d'offres a été particulièrement attentive à l'aspect financier, architectural, technique et au choix des matériaux. Il s'agira d'une construction à ossature bois comprenant deux classes, une salle de sieste, un restaurant scolaire et une salle de motricité avec une hauteur sous plafond de 4 mètres. Une réunion d'information sur le bâtiment et le planning de construction aura lieu courant septembre.

Acquisition de la parcelle ZK169

L'ancienne équipe municipale avait fait appel à l'Établissement Public Foncier de Bretagne, par le biais d'une convention opérationnelle d'action foncière signée le 21 septembre 2016, pour acquérir la parcelle cadastrée ZK 169 d'une superficie de 1.727 m², sise rue du Penher, en cœur de bourg. Jugeant le terrain peu adapté au projet initial (réalisation de logements locatifs sociaux accessibles P.M.R. et personnes âgées), la nouvelle municipalité a décidé d'en acheter la nue-propriété à l'E.P.F.B. Elle envisage une cession de cette parcelle sur le marché privé.

Nouveau conseiller municipal

Nicolas GODARD de la liste Sainte-Hélène V.R.S. a rejoint le Conseil Municipal en remplacement de Pierric Le FUR.

Mobilités

La Loi d'Orientation des Mobilités, publiée au Journal Officiel le 26 décembre 2019, a pour objectif de couvrir l'ensemble du territoire national par des autorités organisatrices de la mobilité locale. C'est pourquoi les communautés de communes étaient amenées à se positionner sur cette prise de compétence avant le 31 mars 2021. Conformément à la L.O.M., la Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan a décidé de modifier ses statuts en y ajoutant la compétence facultative « mobilité ». Le Conseil Municipal de Sainte-Hélène a approuvé cette modification à l'unanimité. Une enquête a été réalisée dans le but d'établir un Plan de Mobilité Simplifié et un schéma directeur Vélo. Celle-ci a obtenu 520 réponses dont 60 de personnes extérieures à la communauté de communes. Un 1er atelier Mobilités regroupant les élus, les partenaires et les associations de cyclos et de randonneurs s'est tenu le mercredi 7 juillet 2021.

Taxe de séjour intercommunale

La C.C.B.B.O. a validé l'instauration d'une taxe de séjour Intercommunale. Seules les communes de Plouhinec et Sainte-Hélène la collectaient jusqu'à présent. Au titre de la solidarité, la communauté de communes a accepté de reverser chaque année la somme de 5000 € à Sainte-Hélène, équivalent au montant de la taxe de séjour collectée actuellement.

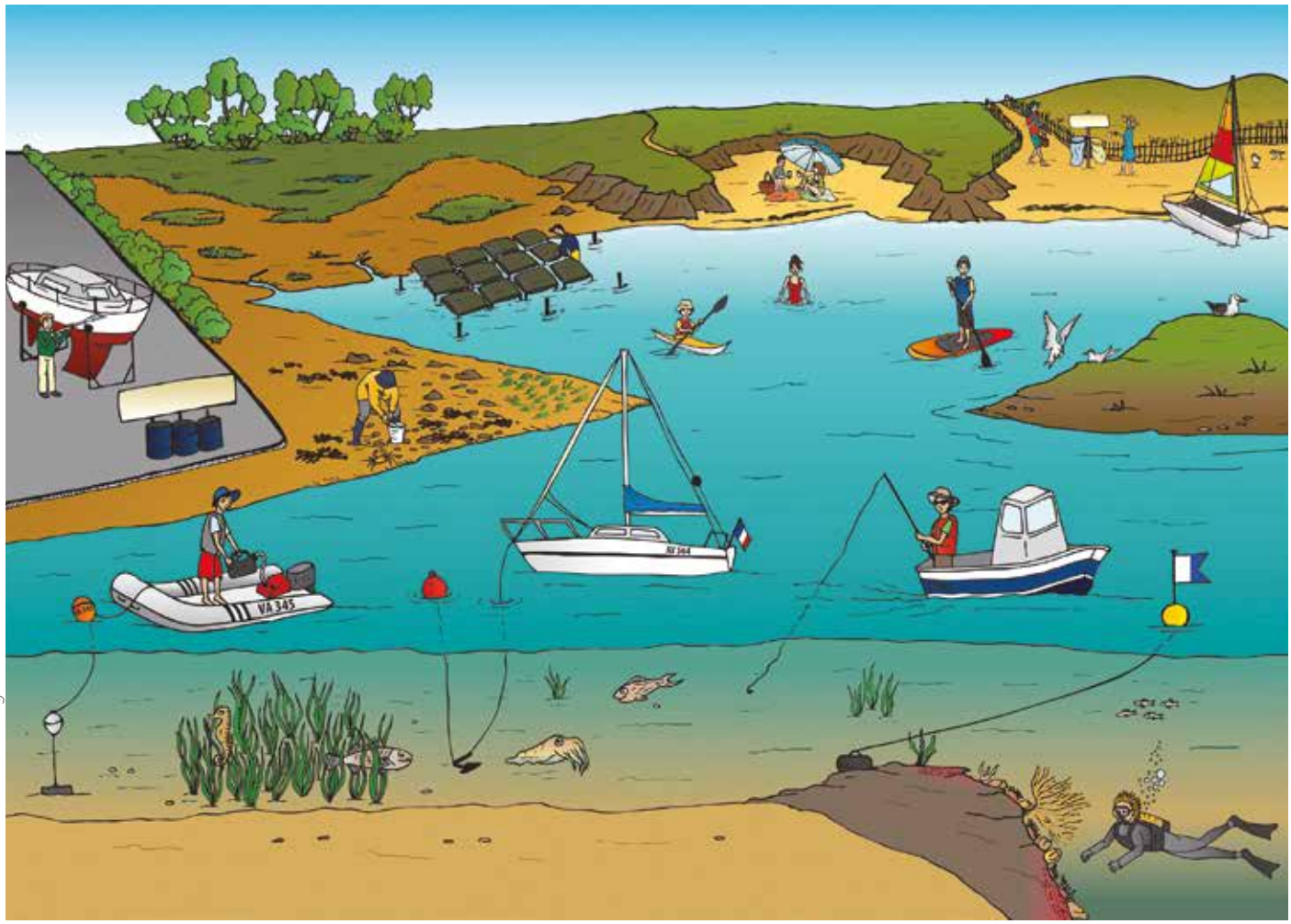

Illustration © Claire Net Design

Ayons le réflexe Éco Gestes !

SYNDICAT MIXTE RIA D'ETEL

La ria d'ÉTEL est un territoire exceptionnel pour la richesse de son environnement, sur lequel il est possible de pratiquer de nombreux loisirs nautiques.

FAISONS EN SORTE D'ADOPTER LES BONS GESTES

> POUR PRÉSERVER LES MILIEUX NATURELS ET RESSOURCES :

- J'observe les oiseaux et la faune sauvage à distance
- J'évite les herbiers de zostères
- Je respecte les tailles de capture et les quotas
- Je remets en place roches et sable
- Je préserve les berges avec une vitesse adaptée (**5 nœuds maximum dans le chenal**, 3 nœuds en dehors...Rappelons que le ski nautique est interdit dans la ria...).

> POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU

- J'utilise des produits d'entretien écologiques labellisés
- Je carène mon bateau dans les aires dédiées
- Je fais attention en faisant le plein de carburant
- J'utilise préférentiellement les sanitaires à terre

ET DE BONNES HABITUDES

> ÉCONOMIES D'EAU

> PARTAGE DE L'ESPACE

- Je prends en compte et cohabite avec les autres usagers pendant ma pratique
- Je pêche à pied en dehors des parcs conchylicoles
- Je reste à distance des engins de pêche
- Je jette ma ligne hors des zones de passage
- Je ne m'accroche pas aux marques d'identification des parcs ostréicoles et zones de mouillage

Syndicat mixte de la Ria d'Étel

> LOISIRS NAUTIQUES, LES BONNES PRATIQUES

Comme les années précédentes le S.M.R.E. (Syndicat Mixte de la Ria d'Étel) mènera une campagne de sensibilisation à la richesse, à la fragilité du milieu et au respect de la réglementation. Une médiatrice de la mer ira à la rencontre des pêcheurs, des plaisanciers, des pratiquants de kayak ou de paddle, des plongeurs, pour les sensibiliser et les interroger sur leurs pratiques et leurs connaissances des milieux naturels.

> VALORISATION DES PROFESSIONNELS ET MÊTIERS DE LA MER

Le S.M.R.E. mène un projet «Découverte des métiers de la mer et sensibilisation de tous les publics au patrimoine et à l'histoire du milieu ostréicole». Jeudi 24 juin des jeunes des Missions Locales de Lorient et Auray ont rencontré Yannick LE BARON pour découvrir et échanger sur le métier d'ostréiculteur.

Découverte d'un chantier ostréicole avec Yannick LE BARON

> DÉCOUVERTE DE L'ESTRAN

Le S.M.R.E. vous propose des sorties pour découvrir la faune, la flore du bord de mer et l'ostréiculture de la ria d'Étel. Les sorties sont gratuites et durent 2h. À Sainte-Hélène, elles auront lieu le dimanche 11 juillet à 14h et mercredi 25 août à 15h.

> Réservation auprès de la mairie 0297366436 ou par mail mairie@saintehelenesurmer.bzh

Voirie

Des travaux d'entretien et un aménagement sécurité ont eu lieu en mai et début juin : route du Magouerec, route du stade, à Kerprat

et rue de Lizourden. Un plateau a été créé route de Merlevenez. Courant juillet, une campagne de P.A.T.A. (Point À Temps Automatique : émulsion + gravillons) aura lieu pour colmater des fissures sur certaines routes communales. Dernière semaine d'août, en collaboration avec le Conseil Départemental du Morbihan, un plateau sera créé sur la route de Nostang. Quant au carrefour sur la route de Nostang / Hameau de la Rivière, il sera modifié et passera en priorité à droite.

Autorisations d'urbanisme

Pensez à réaliser une **Déclaration Préalable** : cette autorisation d'urbanisme peut être exigée pour des **constructions et travaux non soumis à un permis de construire portant sur une maison individuelle et / ou ses annexes** *(Cerfa n°13703*06)*. Elle permet de réaliser des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade dans des secteurs protégés, etc...), de construire une annexe à son habitation (piscine, abri de jardin, etc...) ou d'édifier une clôture. La Déclaration Préalable permet également de vérifier qu'un projet de construction respecte les règles du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Plus de renseignements en mairie.

Entraîner sa mémoire

Où ai-je bien pu mettre mes clés ? « Qu'est-ce que je suis venu chercher ici ? » ou « J'ai le mot sur le bout de la langue ! ». Autant de situations du quotidien qui nous interpellent, nous inquiètent et finissent par nous faire douter de notre mémoire. Pourquoi avons-nous l'impression de moins bien mémoriser avec l'âge ? Pour vous permettre de répondre à la question, le Centre Communal d'Action Sociale de Sainte Hélène, en partenariat avec l'association Brain Up et Cap Autonomie Santé, organise une conférence et des ateliers gratuits sur le thème de la mémoire à l'attention des retraités.

Mercredi 22 Septembre de 14h à 16h à la Bibliothèque Municipale rue de Lizourden : la conférence « Ma mémoire, pourquoi et comment la stimuler ? » visera à mieux comprendre comment pallier ces difficultés et rendre notre mémoire plus efficace. Puis à partir de la semaine suivante, vous pourrez participer à 5 ateliers «Entraîner sa mémoire tout en prenant plaisir» au cours desquels vous apprendrez les méthodes et techniques pour préserver votre mémoire. Grâce à des jeux d'attention et d'observation, à des exercices de logique et de vocabulaire, venez échanger et travailler votre mémoire. Ce sera l'occasion de partager vos expériences de vie et d'être conseillé par un professionnel en neuropsychologie qui répondra à toutes vos questions sur le fonctionnement de la mémoire et sur les effets de l'âge. **Gratuit et ouvert à tous les retraités.**
La conférence et les ateliers seront mis en place dans le respect du protocole sanitaire.

> **L'inscription est obligatoire en mairie au 02 97 36 64 36 ou par mail : ccas@saintehelenesurmer.bzh**

Mutuelle communale

La commune a mis en place un partenariat avec l'association « Mutuelle Communale Armoric Santé Prévoyance » pour l'obtention de prix attractifs. Une permanence a lieu tous les premiers lundis après-midi du mois à la mairie sur rendez-vous.

> **Prenez contact au 07 63 73 36 34**
contact@mutuellecommunale.org
https://www.mutuellecommunale.org

Plan canicule

Le C.C.A.S. de Sainte-Hélène est chargé de recenser les personnes vulnérables et vivant à domicile. Un registre a été mis en place et permet, en cas d'alerte, de contacter les personnes isolées pour s'assurer de leur état de santé.

> **Inscrivez-vous au secrétariat de la mairie au : 02 97 36 64 36 - ccas@saintehelenesurmer.bzh**

Informatique

Vous rencontrez des difficultés à manipuler votre ordinateur et à utiliser internet ? Un bénévole se propose de vous aider et se déplace à domicile. Renseignements en mairie.

Dispositif argent de poche

La municipalité a reconduit le dispositif. Il donne la possibilité aux **adolescents âgés de 15 à 17 ans domiciliés sur la commune** d'effectuer des petites missions de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie (Animations A.L.S.H., espaces verts, services techniques et administratifs). En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent **une indemnité de 15€** par mission. Chacune dure **3 heures.** Cette deuxième édition est un nouveau succès, les 30 missions proposées ont été pourvues.

Demandez le programme

Le service Jeunesse propose plusieurs activités cet été :

- Stage de skateboard avec Thomas RAPITEAU les 12, 13 et 15 juillet
- Stage graffiti les 12,13 et 15 juillet avec l'association A4 Création
- Atelier fabrication d'un livre tunnel et peinture les 12 et 13 juillet avec l'association Ri'Arts Fest
- Rando V.T.T. et initiation V.T.T. le 19 juillet avec l'association Profession Sport 56
- Koh Lanta le 20 juillet avec l'association Profession Sport 56
- Football Free Style avec Samuel GALLO les 20 et 23 juillet
- Sortie au parc animalier de Branféré le lundi 26 juillet
- Stage de Kayak et Paddle les 27, 28 et 29 juillet

> **Inscriptions par mail à : alsh@saintehelenesurmer.bzh**

Demandez le programme

Plus besoin de remplir les dossiers d'inscription ! Mettez à jour les renseignements directement sur le **Portail Famille** (attestations d'assurance, copies des vaccins, etc...) à partir du 7 juillet.

> **NOUVEAUTÉ :** à la rentrée une aide aux devoirs sera proposée le soir à la garderie.

École Saint-Joseph

Tous les élèves sont allés encourager le peloton du Tour de France le 28 juin dernier à Plouhinec.

A.L.S.H.

Lors du dernier trimestre, la Bretagne a été mise à l'honneur par l'Accueil de Loisirs au travers de ses activités. Un programme riche en découvertes et réalisations : Korrigans, magiciens, fées... Les contes et légendes de Brocéliande au cœur des énigmes à résoudre ! Présentation d'un habit traditionnel breton, fabrication de porte-clés, de cadres photo, sets de table... Nous avons eu le plaisir d'accueillir Yves JEGO pour un atelier Chants : « D'où venez - vous Perrine » et « Y'a dix marins sur mer », chansons à dizaines que les enfants ont eu grand plaisir à entonner !

> **Retrouvez le programme de la rentrée sur le site internet de la commune : www.saintehelenesurmer.bzh rubrique : Jeunesse / A.L.S.H.**

Atelier chants bretons à l'A.L.S.H.

Maison des Jeunes

La Maison des Associations, route de Plouhinec, sera ouverte aux jeunes (de 14 à 18 ans) pendant les vacances d'été les vendredis soir jusque 23h et les samedis après-midi et soir. La cotisation annuelle est de 5€. Pour plus d'informations, contactez les membres du bureau de l'association **Yaouank Santez-Elen** : Margo LE MOING (présidente), Lou MODICOM (secrétaire) et Evan DESCHAMPSAVIN (trésorier).

Baby-Sitting Dating

Lors du prochain Forum des Associations, un baby-sitting dating sera organisé afin de permettre aux familles de rencontrer des jeunes proposant leurs services.

> **Inscriptions par mail : jeunesse@saintehelensesurmer.bzh**

Forum des associations

Il aura lieu le samedi 11 septembre prochain sur la place des Anciens Combattants. **Diverses animations seront proposées au cours de cette matinée : bourse aux vélos, Baby Sitting dating, etc...**

> **Plus d'informations : culture@saintehelenesurmer.bzh**

Fête de la musique

Les deux écoles étaient réunies pour la fête de la musique le 21 juin dernier. Un beau moment de partage avec le Bagad de Kervignac.

Club de l'Avenir Sainte-Hélène

À la rentrée prochaine, l'Entente Nost-et Lène sera remplacée par une autre regroupant les jeunes de Sainte-Hélène, Nostang et Merlevenez. Les entraînements auront lieu sur le terrain de Kermadio à Merlevenez (de 5 à 18 ans).

> **Renseignements et inscriptions : ash56sud@gmail.com - 06 44 27 17 09 - www.avenirsaintehelene.com**

NOUVEAU / NEVEZ

Une nouvelle association a fait son apparition à Sainte-Hélène, **Festoù** ! La vingtaine de bénévoles qui la compose souhaite proposer diverses animations telles que l'organisation de marchés nocturnes, de concours de pétanque, de retransmissions sportives, d'événements culturels (cinéma en plein air, histoire locale, etc...). Envie de vous investir ? De proposer des idées ?

> **Contactez le 06 73 59 82 01 - lesnocturnesdelaria@saintehelenesurmer.bzh**

REDADEG 2021

La Redadeg est passée par Sainte-Hélène le mardi 25 mai dernier. Les coureurs se sont rendus à la pointe de la Vieille Chapelle et ont ensuite traversé la rivière jusque Saint-Cado. La course de relais au profit de la langue bretonne s'est achevée 4 jours plus tard à Guingamp.

Groupe majoritaire « Sainte-Hélène Notre Commune »

À l'heure où la construction d'une nouvelle école publique se concrétise enfin, la fermeture de la 4 ème classe est pratiquement actée faute d'effectifs suffisants. Cette décision repose sur le principe d'équité retenu par le Directeur Académique qui prend en compte à la fois le taux d'encadrement des élèves ainsi que l'indice de positionnement social de l'école. Le dernier constat de l'A.D.I.L. (Agence Départementale d'Information sur le Logement) est sans appel. Le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans a augmenté de 15% entre 2012 et 2017. Les couples avec enfants représentent seulement 26% des ménages à Sainte-Hélène (source baromètre juin 2021). La population est vieillissante et la pression immobilière est de plus en plus forte sur notre territoire. Les jeunes ménages n'ont, pour beaucoup, plus les moyens de se loger sur la commune. Le prix de vente des maisons a explosé et le foncier constructible se fait de plus en plus rare. Quelles solutions pour demain ? Réserver une partie des terrains du futur lotissement communal aux primo-accédants ? Développer le locatif ? Verrouiller le Plan Local d'Urbanisme pour maintenir les commerces et empêcher leur transformation en logements ? Construire ou rénover les infrastructures existantes ?
En parallèle, nous réfléchissons aussi à la place que nous nous devons d'accorder à nos aînés. Comment faciliter leur quotidien (transport, démarches administratives, etc...) ?
Nous travaillons sans relâche sur tous ces dossiers. Plusieurs projets sont à l'étude mais nous devrons établir des priorités au regard du budget communal. Ce sont les 10 prochaines années qui se déterminent aujourd'hui. Le P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) sera débattu au Conseil Municipal fin juillet.

Groupe minoritaire « Sainte-Hélène, vivante, responsable, solidaire »

Suite à sa démission, Pierric Le Fur passe le relais à Nicolas Godard pour représenter le groupe VRS au sein du conseil municipal. Les élus de la minorité souhaitent continuer d'enrichir le débat démocratique au sein du conseil dans un climat apaisé. Pour autant, notre rôle reste de représenter les habitants de Sainte-Hélène qui nous ont élus. Dans un but constructif et afin que l'opinion de TOUS les Hélénois soit représentée, nous garderons un regard attentif, vigilant et quand il est nécessaire, critique sur les actions de la majorité.
Nous continuerons bien sûr de travailler et d'apporter notre contribution à tous les dossiers auxquels nous seront invités à participer par la majorité.
L'abandon du projet d'école en économie circulaire porté par la dernière municipalité (école et équipements périscolaires entièrement neufs sur un terrain situé rue de Lizourden) au profil d'une reconstruction partielle en éléments modulaires sur le site actuel de l'école G. Morin reste pour nous une blessure qui mettra du temps à cicatriser. Nous sommes inquiets en ce qui concerne la réalisation du projet actuel dans la mesure où les travaux tardent à démarrer, la phase de démolition ne pourra pas être réalisée cet été, exposant enfants et enseignants aux nuisances liées à un tel chantier. De plus, les derniers éléments budgétaires évoqués lors du conseil du 22 juin ne sont pas rassurants.

> **Pour plus d'informations sur ce sujet (et bien d'autres), rendez-vous sur notre blog www.vrs.bzh**

Le Groupe VRS Nicolas Godard et Caroline Zagrodka

BIENVENUE À :

. **Charlie ROUAULT,** né à Lorient le 13 mai 2021, Kervin

ILS SE SONT DIT OUI ! :

. **Geoffrey GAUTIER et Typhaine QUERE,** le 5 juin 2021, 46 rue des Lavandières
. **Alexandre BLANCHARD et Stéphanie LECORDIER,** le 14 mai 2021, 9 rue de Plouhinec
. **Stéphane DUCLOS et Maëla PHILIPPE,** le 24 avril 2021, Résidence Beg Er Lann

TOUTES NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

. **David RICHINGS,** décédé à Lorient le 20 juin 2021, Kergourio
. **Bertrand LECLERC,** décédé le 3 juin 2021 à son domicile, Résidence Beg er Lann
. **David LE ROL,** décédé à Lorient le 10 mai 2021, Kerprat
. **Bernard LEMOINE,** décédé à Lorient le 14 avril 2021, rue de la Bellevue
. **Rolland LE TOULLEC,** décédé à Lorient le 11 avril 2021, Kerdavid

Tous ces noms vous sont communiqués avec l'autorisation de parution des familles.

LUNDI 12 JUILLET

Les nocturnes de la Ria

Marché d'artisans locaux et concert en plein air avec Kevin LE BARS I
À partir de 18h I Gratuit (Festoù)

Kevin LE BARS

SAMEDI 17 JUILLET

Fête de la musique

Place de la Mairie (Comité des fêtes)

LUNDI 19 JUILLET

Les nocturnes de la Ria

Avec Trio Bacana I Gratuit (Festoù)

Trio Bacana

MERCREDI 21 JUILLET

Randonnée contée

9h45 I Place des Anciens Combattants I À partir de 5 ans I
Tarif : 3€ (Gouelioù Sainte-Hélène)

DIMANCHE 25 JUILLET

Randonnée Bons Marcheurs I 9h place des Anciens Combattants I
Tarif : 5€ (Gouelioù Sainte-Hélène)

LUNDI 26 JUILLET

Les nocturnes de la Ria

Avec Rhum et Eau I Gratuit (Festoù)

MERCREDI 28 JUILLET

Randonnée contée

9h45 I Place des Anciens Combattants I À partir de 5 ans I
Tarif : 3€ (Gouelioù Sainte-Hélène)

LUNDI 02 AOÛT

Les Nocturnes de la Ria

Avec Dark Swallows I
Gratuit (Festoù)

Dark Swallows

MERCREDI 04 AOÛT

Randonnée contée

9h45 I Place des Anciens Combattants I À partir de 5 ans I
Tarif : 3€ (Gouelioù Sainte-Hélène)

DIMANCHE 8 AOÛT

Troc et Puces de l'A.C.C.A.

Pointe de la Vieille Chapelle

LUNDI 09 AOÛT

Les Nocturnes de la Ria

Avec Haul Away I Gratuit (Festoù)

MERCREDI 11 AOÛT

Randonnée contée

9h45 I Place des Anciens Combattants I À partir de 5 ans I
Tarif : 3€ (Gouelioù Sainte-Hélène)

LUNDI 16 AOÛT

Les Nocturnes de la Ria

Avec Beat Bouet Trio I
Gratuit (Festoù)

Beat Bouet Trio

MERCREDI 18 AOÛT

Randonnée contée

9h45 I Place des Anciens Combattants I À partir de 5 ans I
Tarif : 3€ (Gouelioù Sainte-Hélène)

LUNDI 23 AOÛT

Les Nocturnes de la Ria

Avec Laurine BASSIGNANI Trio I
Gratuit (Festoù)

Laurine BASSIGNANI

SAMEDI 11 SEPTEMBRE

Forum de associations

À partir de 10h I Place des Anciens Combattants

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

Journée « Sainte-Hélène sans déchet »

Dans le cadre du World Clean Up Day 2021 / The Sea Cleaners I
Appel à volontaires :
jjbreton@theseacleaners.org

The Sea Cleaners